

ministère des Sciences et du Développement (soit 500 000 dollars provenant du gouvernement israélien, le reste étant fourni par la CEE), 1,3 million de l'Académie israélienne des sciences (soit 800 000 dollars au titre de la recherche pure et 500 000 au titre de l'équipement) et 2 millions de quatre universités.

Il existe également deux centres binationaux, à savoir le Fonds binational pour les sciences et le Fonds binational pour la recherche et le développement industriels.

## 2. L'ADMINISTRATION

L'établissement des politiques nationales relève du Comité ministériel des sciences et de la technologie, dont les membres sont nommés par le Cabinet et dont font partie les ministres des Sciences et du Développement, de l'Industrie et du Commerce, de l'Éducation et de l'Énergie et des Infrastructures.

Les principaux organismes gouvernementaux qui s'intéressent à la recherche et au développement sont les suivants :

1. Le Conseil de la recherche et du développement, qui relève du ministère des Sciences et de la Technologie et a pour tâche de conseiller les autorités en ce qui concerne la formulation des politiques nationales dans ces domaines, de soutenir la recherche dans certaines disciplines scientifiques, de faciliter les rapports internationaux entre chercheurs